



**POSTAUX
DE PARIS**

Paris, le 05/08/2009

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr



SECTION des SATELLITES

MOBILISATION GÉNÉRALE DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNE !

Depuis un an, bureau par bureau, nous subissons les ravages de Bienvenue à La Poste et d'ESC (Espace Service Client), avec leur cortège de suppressions d'emplois, les travaux de rénovation, les fermetures à 20H en semaine, à 13H voire jusqu'à 17H le samedi après-midi, le travail debout dans la salle du public (rebaptisée espace de vente- pour ne pas dire salle des ventes : nos directeurs parlent d'ailleurs de « leurs magasins » pour désigner les bureaux), l'absence de sécurité pour les agents, la polyactivité accrue, etc... En d'autres termes, il s'agit d'une dégradation sans précédent des conditions de travail et de vie personnelle des agents.

Avec OTT, c'est l'ensemble des acquis en matière de régimes de travail qui est menacé : régimes de brigade, samedi/2, repos du samedi après-midi, repos de cycle, mais également les congés, ASA, JAS, etc.... Bref il s'agit d'une annualisation déguisée du temps de travail.

Toutes ces réorganisations, dont les usagers supportent aussi les conséquences, sont bien évidemment des jalons du projet de privatisation de La Poste.

Ces attaques sans précédent nécessitent une riposte à la hauteur.

Pour obtenir le retrait de Bienvenue à La Poste, d'OTT et du projet de loi de privatisation de La Poste (entériné au Conseil des ministres du 29 juillet), l'arrêt des suppressions d'emplois et des dégradations de travail et de vie, il n'y a qu'une seule solution : partir en grève illimitée.

Depuis des mois, c'est cette analyse qui est ressortie des réunions de syndiqués CGT, des réunions de personnels : on ne peut pas s'en sortir par l'action bureau par bureau, sauf à la marge, il est impératif de construire une mobilisation durable, une grève illimitée sur l'ensemble des bureaux parisiens, et ceci dans l'unité la plus large, pour contraindre les directions de La Poste à négocier sur les revendications.

C'est pourquoi la CGT a pris l'initiative d'une réunion intersyndicale des organisations syndicales parisiennes, afin de débattre, au delà du constat, des modalités d'action communes envisageables, sur la base d'une grève illimitée dans la 2ème quinzaine de septembre. Cette réunion s'est tenue le jeudi 23 juillet à la Bourse du Travail. Suite à de nombreuses discussions, un communiqué commun CGT-SUD-FO- CFTC a été élaboré, la CFDT refusant d'appeler à une grève illimitée.

Ce communiqué commun CGT-SUD-FO-CFTC est la première pierre pour construire cette mobilisation. Dès maintenant et pendant tout le mois d'août, investissons-nous dans tous les bureaux pour élaborer le cahier revendicatif et redynamiser la nécessaire solidarité que nos dirigeants pensent avoir éradiqué.

C'est par la grève illimitée, unitaire et surtout active que le personnel se fera entendre. C'est un rapport de forces sans précédent qu'il nous faut mettre en place : en étant toutes et tous en grève et dans la rue, dans les manifestations et rassemblements devant les 2 directions, devant le Siège, en sensibilisant les usagers, en interpellant les élus,....

**Alors, tous ensemble, pour l'emploi,
les conditions de travail, les rémunérations,
le Service Public, construisons dès
maintenant la GRÈVE ILLIMITÉE et UNITAIRE
à partir du jour de la fête de La Poste.**



POSTAUX
DE PARIS



Paris, le 5 Août 2009

COMMUNIQUÉ COMMUN

Les organisations syndicales parisiennes CGT, SUD, FO et CFTC, réunies à La Bourse du Travail le 23 juillet 2009, se sont mises d'accord pour une mobilisation des agents de l'Enseigne de Paris.

Les suppressions d'emplois opérées depuis le 1^{er} janvier 2009 dans les bureaux parisiens (CAP 2009 : -140 emplois), les projets en cours, le bilan de Bienvenue à La Poste, d'ESC, la mise en place d'OTT (*Organisation du temps de travail, liée à la loi du 20 août 2008*) dégradent nos conditions de travail et de vie, accroissent la pénibilité du travail et l'insécurité des agents.

La remise en cause systématique des acquis des postiers est inacceptable et nécessite une riposte à la hauteur des attaques, afin de contraindre les 2 directions parisiennes à négocier sur les revendications du personnel. Ce n'est pas bureau par bureau que la lutte sera payante : c'est par une réaction de l'ensemble des bureaux, solidaire, unitaire et durable, que les personnels contraindront La Poste à négocier.

C'est pourquoi les organisations syndicales CGT, SUD, FO et CFTC appellent à une grève illimitée à partir du jour de la fête de La Poste (symbole fort du mécontentement des postiers) sur la base des revendications suivantes :

- Arrêt des réorganisations et des suppressions d'emplois.
- Retrait des projets Bienvenue à La Poste, Espace Service Client et Organisation du Temps de Travail : tous ces projets de réorganisation sont liés au processus de privatisation, condamné majoritairement par les organisations syndicales.
- Retrait du projet de privatisation de La Poste.
- Respect de l'accord ARTT du 17 février 1999 (*accord non abrogé par la loi du 20 août 2008*).
- Maintien ou rétablissement des régimes de brigade, suppression des retours, maintien des repos de cycle et maintien du samedi/2 travaillé.
- Maintien ou retour aux horaires d'ouverture au public : 8 H à 19 H du lundi au vendredi et 8 H à 12 H le samedi pour l'ensemble des bureaux.
- Arrêt des dégradations des conditions de travail et de vie (*positions de travail debout, fermetures à 20 H, samedi après-midi,...*) et respect de la Charte de la Parentalité.
- Maintien ou rétablissement des guichets toutes opérations et sécurisation de ceux-ci.
- Respect du droit à congés, quelle que soit la période du mois ou de l'année.
- Maintien et respect du droit au temps partiel choisi.
- Des créations d'emplois, le comblement systématique de chaque départ par une embauche.
- Un volant de remplacement à 25% minimum dans chaque bureau.
- Augmentation des effectifs des EAR (*cadres, guichetiers, caissiers*).
- Arrêt des pressions commerciales et psychologiques pour l'ensemble du personnel.
- 300 € nets mensuels supplémentaires pour chaque postier.

Ce processus de destruction de l'outil de travail et de la masse salariale engagé par les dirigeants de La Poste est identique dans tous les métiers.

En effet, que ce soit à l'Enseigne, dans les CRSF, au Courrier ou bien au Colis, l'objectif de nos directeurs est le même : casser le Service Public Postal pour procéder à sa privatisation .

L'avenir de toutes les postières et de tous les postiers est en jeu : la lutte doit être la plus large possible !